

Compte rendu de l'instance concertation DG

Le Document Unique

Toutes les OS étaient présentes (sauf la CFTC) pour une nouvelle et sûrement dernière instance de concertation de l'année. En effet, notre syndicat a demandé que cette instance informelle prenne la forme d'un Comité Technique Spécial, plus institutionnel. Ce qui semble être maintenant acquis définitivement.

Nous avons eu à étudier tout d'abord le **document unique** de cette année concernant les services de la DG. Pour rappel, ce document permet le recensement des risques.

Les sujets abordés :

Les débats ont été organisés selon les thèmes suivants :

- l'organisation du recensement
- la plombémie
- le matériel
- le stress
- le management
- le chantier Aladin NG
- les effectifs

L'organisation du recensement :

L'année dernière, une formation des chefs de service avaient été mise en place. Cette année, il n'y a eu qu'un mail de rappel en insistant sur l'importance de la démarche ce qui nous semble insuffisant au vue du nombre des réponses qui sont remontées. La DG s'engage pour les années suivantes à améliorer le dispositif.

Le problème de plombémie :

Un collègue moniteur de tir de la Brigade de surveillance du ministère avait un taux de plomb dans le sang supérieur à la dose normale. Le stand de tir mal aéré contenait probablement trop de plomb dans l'air.

Des mesures de précaution ont été prises. Les collègues moniteurs de la BSM ont été ainsi « suspendues », c'est-à-dire éloigné de tous contacts avec un atmosphère vicié. Même chose avec les collègues de la DNRED (même si ils n'avaient pas de présence de plomb dans leur sang) qui donnaient les formations tirs dans la même salle. La décision de prise de sang aux seuls moniteurs de tir a été prise par le Dr VIGNA-LOU, coordinateur national de la médecine de prévention du ministère, en fonction de la fréquence d'exposition.

Pour l'instant, les agents de la BSM vont dans un stand de tir à la Courneuve.

DANS CE
NUMÉRO :

Compte rendu instance concertation DG

Directeur de publication :
Cédric LE CORRE

La

CGT

Le matériel et l'immobilier

Le bilan des mesures réalisées nous a été présenté par le bureau A/3. Sur les 51 mesures décidées dans le DUERP de 2010, 32 ont été réalisées et 19 sont en cours.

Les réalisations concernent principalement l'aménagement des locaux ou des parties communes. Un accord est également en discussion sur l'amélioration de la sécurité et du stationnement avec les mairies

de Montreuil et Vincennes concernant la rue des Deux Communes.



Le stress

Les organisations syndicales s'interrogent sur les chiffres en baisse du nombre d'agents qui se disent touchés par le stress. La DG est consciente que c'est sûrement plus. Le souci est le manque de remontée sur le Document unique. Il ne faut pas hésiter à s'exprimer plus.

Nous avons insisté sur l'augmentation de la

charge de travail en lien



avec de nouvelles tâches (RCIC, nouvelles

applications informatiques,...) et accentuée par les baisses d'effectifs.

Le management

Les **enquêtes** de recrutement pour les postes DG sont maintenant quasi systématiques et reposent sur un choix discrétionnaire.

La DG va engager un travail sur les fiches de postes qui peuvent faire peur car prescrivant beaucoup de qualités et

décrivant des charges de travail qui peuvent sembler « énormes ».

Suite à nos interrogations, la DG nous expose les améliorations en termes de **pratiques managériales et de méthode de travail** :

La DG rappelle la création récente de l'IMD

(Institut Management Douanier).

Elle expose que le Chef de projet, M. Bonnet, le BIC et l'IS ont mis en place une mécanique de dialogue et de recueil des soucis des agents sur les méthodes de travail et de pratiques managériales.

Des tables rondes ont donc eu lieu. Ainsi, 50 entretiens se sont déroulés avec la participation de 150 agents sur 600. Plusieurs thèmes ont été développés (perception de la stratégie des douanes (réfléchir rôle DG dans le projet), fonction personnelle, organisation, fonctionnement, cadre de travail, ...)

Il y a eu un total respect de l'anonymat selon la direction.

Nous demandons si la direction de la DG s'est interrogée sur le temps de travail à la DG. Elle se dit prête à faire un bilan.

- La démarche participative

sur le **CPP** à la DG :
La DG a utilisé le questionnaire sur lequel nous som-

mes par ailleurs assez critique sur la pertinence de certaines questions.



Le chantier Aladin NG

Le 26 avril, les agents devaient recevoir le feu vert de la direction C pour une mise en route à la DG, or cette date a été repoussée à une date ultérieure pour des raisons techniques depuis ce GT (cf. annonce sur Aladin du 28/04 dans « *actualité des services* »)

Malgré la mise en place de ce nouvel Aladin, les agents pourront toujours utiliser le moteur de recherche DANA

et Aladin ancienne version également

Le nouveau moteur de recherche sera plus performant.

Il n'y a pas de date de basculement arrêtée pour tous les agents. Début mai, DG puis progressivement DNRED et DNRFP puis ensemble DI.

Le bureau D3 sera maintenant responsable des actualités LCF sur Aladin.

Nous interrogeons le bureau A sur les **conférences professionnelles**. 4 ont été faites, Avec une participation de 50 à 80 personnes selon les conférences.

La durée de ces conférences professionnelles devrait être portée à 1 heure au lieu de 45 minutes, probablement à la rentrée. Il faudra d'abord effectuer un recensement des thèmes.

Les effectifs

La Direction Générale n'est pas épargnée par les réductions d'effectifs. Ainsi, entre 2009 et 2011, les effectifs des services ont baissé de 30 ETPT. Les sous directions C, D et F perdent entre 5 et 10 agents.

La sous directrice A, conclue ce GT en annonçant que le premier Comité



vrait avoir lieu normalement avant fin de l'année.

technique Spécial DG de-



SNAD-CGT

263, rue de paris

93514 Montreuil CEDEX

Téléphone : 01 48 18 82 08

Télécopie : 01 77 65 60 49

Messagerie : douanes@cgt.fr

Le syndicat CGT Douanes, issu de l'Union Générale des amicales des Douanes (1905) a été créé en 1919 et a adhéré à la CGT en 1920.

« Fidèle à ses origines, à la charte d'Amiens, héritière des valeurs humanistes et internationalistes qui ont présidé à sa constitution, considérant la pleine validité des principes d'indépendance, de démocratie, de respect mutuel et de cohésion contenus dans le préambule des statuts 1936, la Confédération Générale du Travail défend les intérêts de tous les salariés sans exclusive, en tous temps et en tous lieux. Elle intervient en conséquence librement sur tous les champs de la vie sociale, elle participe au mouvement de transformation sociale.

Par son analyse, ses propositions et son action, elle agit pour que prévalent dans la société les idéaux de libertés, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité. Elle se bat pour que ces idéaux se traduisent dans des garanties individuelles et collectives : le droit à la formation, à l'emploi, à la protection sociale, les moyens de vivre dignement au travail, dans la famille et dans la collectivité, la liberté d'opinion et d'expression, d'action syndicale, de grève et d'intervention dans la vie sociale et économique, à l'entreprise comme dans la société.

(...) Son but est l'étude, l'évolution et la défense des droits et intérêts matériels et moraux, sociaux et économiques, individuels et collectifs de ses adhérents (...). » Extrait des statuts du syndicat des Douanes CGT



**LA CGT
SA FORCE C'EST**

VOUS

SYNDIQUEZ-VOUS !

www.cgt.fr

